



**Parc naturel marin du golfe du Lion
Bureau du 21 décembre 2017**

Délibération n°2017-026

Adoption de l'ordre du jour

- VU le code de l'environnement
- VU le décret n°2016-1842 du 26 décembre 2016 relatif à l'Agence française pour la biodiversité (AFB)
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion n°5 du 9 juillet 2012, accordant délégation au bureau
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion

CONSIDERANT la proposition d'ordre du jour du bureau du 21 décembre 2017

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le bureau peut valablement délibérer

Article 1

Le bureau du Parc naturel marin du golfe du Lion adopte l'ordre du jour de la session du 21 décembre 2017, sans modification.

Article 2

Le directeur de l'Agence française pour la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Michel MOLY

Président du conseil de gestion



**14^{ème} BUREAU DU PARC NATUREL MARIN DU
GOLFE DU LION
ORDRE DU JOUR**

Date : 21 décembre 2017

Lieu : Argelès-sur-Mer

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du Bureau du 07 septembre 2017
3. Avis sur le renouvellement de la concession d'utilisation du DPM en dehors des ports relatif à la digue de protection de l'anse Cerbère
4. Eléments du bilan d'activités 2017
5. Eléments du plan d'action 2018
6. Appels à projet 2017 et 2018
7. Présentation de journées d'études et d'échanges à destination des élus
 - 7.1. Séminaire « Climat, érosion, quel littoral pour demain ? »
 - 7.2. Journée d'études « Ports maritimes et développement durable au sein du Parc naturel marin du golfe du Lion : pour une dynamique collective renforcée »
 - 7.3. Colloque AFB-CNFPT « Biodiversité et Collectivités : quelles opportunités pour les territoires »
8. Programmation prévisionnelle 2018 des bureaux et conseils de gestion
9. Questions et points divers